



PLUS QUE QUELQUES SEMAINES POUR IMPACTER VOTRE IR AVEC L'IMMOBILIER !

Valeur refuge par excellence, la pierre bénéficie de **dispositifs de défiscalisation attractifs**.

En immobilier locatif ou en parts de SCPI, l'investissement dans la pierre offre des solutions variées, pouvant s'adapter aux différents profils et aux situations personnelles des investisseurs.

L'immobilier permet également de répondre à plusieurs objectifs patrimoniaux :

- > réduction de l'impôt sur le revenu,
- > constitution d'un patrimoine,
- > préparation de la retraite.

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

15 > Limite raisonnable pour le choix d'un investissement immobilier (compte tenu des délais notariés, pour signature avant le 31/12)

30 > Dernière possibilité d'impacter son IR 2017 (sur les revenus 2016)

**Nous vous proposons d'étudier ensemble
la solution adaptée à votre situation. Ne tardez pas !**

Pour toute information complémentaire, contactez :

Norbert Meffre : 06 24 26 80 37
nmeffre@meffrepatrioine.com